

M. Darling: Monsieur le Président, là encore, en réponse à la question de la ministre . . .

Mme Copps: Je vous remercie beaucoup.

M. Darling: Je n'aurais pas dû donner à la députée une promotion qui risque de se faire attendre encore un bout de temps, je le crains. Je crois qu'elle a pris une mauvaise décision . . .

M. Turner (Ottawa-Carleton): Elle n'aurait jamais dû quitter Queen's Park.

M. Darling: C'est vrai, car avec un tel talent, elle n'aurait pas tardé à accéder aux banquettes ministérielles, ce qui ne risque pas de lui arriver de sitôt aux Communes.

En réponse à sa question, je conviens certes que ce problème préoccupe un grand nombre de députés des deux côtés de la Chambre. Elle n'ignore pas que la Commission Forget en est saisie actuellement. Je reconnais bien sincèrement que j'ai déjà reçu probablement quelques douzaines de lettres d'électeurs mécontents qui s'inquiètent fort de cet état de choses. Les députés d'en face ont raison de dire que certains ministres importants ont déclaré s'en inquiéter beaucoup eux aussi.

● (1700)

La députée a marqué un point lorsqu'elle a parlé du personnel des Forces armées, mais ce qu'elle oublie de dire, et je m'empresse de corriger cet oubli, c'est que ces gens n'ont pas pris volontairement leur retraite. Après 25 ans de service, on s'est contenté de leur serrer la main en leur souhaitant bonne chance. Je partage donc ses préoccupations à ce sujet.

[Français]

M. Lanthier: Monsieur le Président, je voudrais demander au député son opinion sur certaines sociétés de la Couronne qui auraient induit en erreur les «Early Retirement Beneficiaries», notamment aux Postes et dans d'autres départements, des gens qui ont pris leur retraite prématurément suite à des invitations de sociétés gouvernementales les incitant à prendre leur retraite et leur promettant que l'assurance-chômage était pour les payer quand, en 1984, nous avons été clairs dans l'énoncé économique, que les paiements d'assurance-chômage à ceux qui ne les méritaient pas, cesseraient à une date bien définie, c'est-à-dire le 5 janvier 1986.

Qu'est-ce que le député pense de ces institutions gouvernementales qui, sous de fausses représentations, il faut tout de même les appeler ainsi, ont incité les gens à prendre une retraite prématurée en leur promettant une récompense, quand ils savaient définitivement qu'ils ne l'auraient pas?

[Traduction]

M. Darling: Monsieur le Président, pour répondre à mon collègue, je redirai ce que j'ai déjà dit. Je me soucie énormément des gens qui ont été victimes de cette fausse représenta-

Privilège—M. Rossi

tion. J'espère que dans des cas comme celui-là les industries prendront un peu de recul et essaieront de trouver quelque chose. J'aimerais encore une fois répéter que nous espérons que la Commission Forget trouvera une solution acceptable. Ce sera certainement utile à ceux qui connaissent actuellement ces difficultés.

[Français]

M. le vice-président: J'ai reçu préavis de deux questions de privilège. Nous allons les traiter dans l'ordre où je les ai reçues. Premièrement, l'honorable député de Bourassa (M. Rossi)

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

CERTAINS SUPPOSÉS QUALIFICATIFS LANCÉS AU DÉPUTÉ DE BOURASSA

M. Carlo Rossi (Bourassa): Monsieur le Président, je veux soulever une question de privilège. Au cours de la période des questions orales cet après-midi, alors qu'un député libéral posait des questions, le député de Nipissing (M. Mantha) s'adressait à l'orateur et disait: «Question! Question! Question! Question!»

Alors à ce moment-là, j'ai dit au député en question: «Arrête de «niaiser».», en anglais, «Stop fooling around», et le député de Nunatsiak (M. Suluk) s'adressa à moi, derrière moi ici, et dit: «Le mafioso de la mafia en avant là, ça va faire!»

Alors, monsieur le Président, le député de LaSalle (M. Lanthier) semble trouver cela comique, mais je pense qu'il peut se référer à ces personnages d'origine italienne. On n'accepte pas cela. Ici, on a un grand respect pour tous les groupes ethniques, monsieur le Président. Mon collègue de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin) et mon collègue de York-Ouest (M. Marchi) ont bien entendu la conversation.

Monsieur le Président, je me demande, à ce stade-ci, si ce sont ses vues personnelles ou les vues de son parti de traiter les gens d'origine italienne de mafioso ou de mafia?

De ce côté-ci de la Chambre, monsieur le Président, on a du respect pour tous les groupes ethniques, et je crois qu'on se doit de se respecter mutuellement. Je n'accepterai jamais de la part de qui que ce soit qu'on se traite soit de mafioso ou mafia, parce qu'on porte des noms d'origine italienne. On a du respect pour tous les groupes.

Alors, je demande à ce député de retirer ses paroles, monsieur le Président.